



Les sections CGT Finances 44

L'esprit de conquête

COMPTE RENDU DU CDAS

– comité départemental d'action sociale –

DU 12/06/2014

Le comité d'action sociale s'est déroulé en présence de représentants de toutes les directions concernées (Finances Publiques, Douanes, INSEE, Pensions). Cela devrait être une évidence, car les agents de toutes les directions du ministère des Finances sont concernés par l'action sociale, mais c'est à signaler, car trop souvent, des « petites » directions ne se déplacent pas.

Réservations de logements

La politique du logement est un axe majeur de l'action sociale, qui consacre cette année 25 millions d'euros à ce sujet, via une subvention à l'ALPAF, qui réserve sur l'ensemble du territoire des logements sociaux avec priorités d'accès aux agents du ministère.

Lors du transfert du service des Pensions de Paris vers Nantes, en 1984, deux cents logements ont été réservés, et ils restent occupés à 70 % par des agents du ministère.

Or, le contrat de réservation arrive à terme fin 2014, et les logements devront être rendus à l'issue des baux.

Des appartements sont également réservés par l'administration des douanes, mais là aussi ils sont pris d'assaut.

On devrait donc passer de quelque 230 logements réservés par le ministère pour la Loire-Atlantique à ... 28 logements !

De plus, ces 28 logements restants, qui ont été réservés directement par Bercy, ne correspondent visiblement pas aux besoins : en quatre ans, la moitié d'entre eux n'ont pas trouvé preneurs. En cause, l'inadaptation des logements, le loyer, et la localisation (nord de Nantes). Se pose notamment la question du choix du bailleur social dont le standing ne semble pas correspondre aux revenus des agents.

Il est donc nécessaire pour le secrétariat général de mieux prendre en compte les

besoins des collègues (notamment le manque de petits appartements), tels qu'ils sont relayés par la délégation départementale.

Celle-ci lui rédigera donc une alerte, portant sur le nombre et la qualité des logements qui doivent être mis à disposition des agents.

La CGT soutient cette initiative et exige le maintien de la réservation d'un nombre de logements à la hauteur des besoins.

Crèches

La délégation dispose de neuf berceaux pour un coût de 77.000 euros. Cette offre est largement en-deçà des besoins.

La délégation adressera donc également un courrier au secrétariat général afin de signaler cette situation et de demander un complément dans l'attribution des berceaux.

La CGT appuie cette démarche. Elle souligne que les départs à la retraite des prochaines années, vont donner lieu à l'arrivée d'agents plus jeunes, et donc à une hausse prévisible du besoin de garde d'enfants.

(même si, en l'absence d'un changement radical de politique économique, on peut craindre que les remplacements ne soient pas à la hauteur des besoins)

Restauration :

point d'actualité :

=> **Ancenis** : les collègues du centre des Finances qui souhaitent disposer d'une solution de restauration doivent se rendre à la maison de retraite située à environ 1 km de leur lieu de travail. Seuls quatre à cinq collègues font le déplacement. En cause, le temps de trajet, et la qualité des repas que d'aucuns jugent médiocre.

Pour la CGT, la création d'un restaurant administratif sur place serait souhaitable, encore faut-il qu'un prestataire convenable soit trouvé (ce qui ne semble pas être le cas à l'heure actuelle) pour que suffisamment de convives le fréquentent. La situation est à l'arbitrage du secrétariat général.

=> **centre des Pensions cristallisées de Saint-Herblain** : les personnels ont rédigé une pétition sur leurs conditions de restauration, signalant des problèmes de qualité, de distance et de risques liés aux déplacements vers le restaurant. La délégation a rendu visite aux collègues. Il semble que d'autres problématiques puissent également être à l'origine de leur mécontentement. Il a donc été décidé, après des négociations qui ont conduit à l'amélioration de la qualité des repas, de maintenir le choix du conventionnement existant.

La délégation nous a informés qu'elle ne souhaitait pas conventionner avec le centre

Leclerc, notamment en raison des difficultés d'accès aux heures des repas, et pour privilégier la restauration d'entreprise.

=> **Trésorerie de Saint-Herblain** : une convention sera signée avec un restaurant à proximité (K-Lounge). Deux formules au choix sont envisagées : soit le repas complet à 4,39 € ou 5,60 € selon l'indice, soit une formule avec un seul périphérique à un prix inférieur.

Il apparaît en effet que, notamment pour des raisons de coût (et de non-revalorisation des rémunérations), la formule classique entrée-plat-dessert fait de moins en moins recette.

La CGT note avec intérêt le choix qui pourrait être offert aux agents ; mais elle souligne le risque que la formule allégée devienne la norme du ministère en terme de prix et de quantité.

=> services informatiques de la DGFIP (DiSI Ouest) : la CGT a informé le CDAS des projets de déménagement du centre informatique des Finances Publiques de Beaulieu à Nantes vers le site de l'Eraudière. Projet que l'ensemble des organisations syndicales conteste par ailleurs. Une cinquantaine d'agents sont concernés.

Ce déménagement, si la direction obtient le budget de la centrale, est prévu pour le 1er octobre. Il aurait des conséquences sur la fréquentation du restaurant de Beaulieu et celui des Marsauderies, dont le prestataire devrait embaucher une personne supplémentaire, aux dires du directeur de la DiSI (service informatique de la DGFIP).

La délégation a demandé à être informée rapidement de toute avancée du projet, car il semble que la circulation de l'information soit difficile entre la DiSI et l'action sociale.

De manière générale, la Directrice du CDAS a mis en avant la difficulté de trouver des bénévoles pour faire fonctionner les restaurants administratifs. La faute aux suppressions d'emplois et aux surcharges de travail dans les services ?

BIL – budget d'initiative locale.

Suite à la suppression d'un séjour pour les retraités en Normandie, en raison du trop faible nombre de participants, 7.000 € sont disponibles pour une nouvelle action.

La délégation de l'action sociale proposait de mettre un place une allocation de rentrée scolaire pour les collègues les plus démunis.

La CGT est sensible aux difficultés financières, voire à la détresse, qui frappe un nombre de plus en plus important de collègues. Pour autant, elle a souligné qu'il n'appartenait pas au BIL de pallier la baisse du pouvoir d'achat organisée par le gouvernement. Des actions collectives doivent être privilégiées dans l'utilisation du BIL.

Quoiqu'il en soit, la création de cette allocation doit être étudiée en amont et n'a pas pu être actée lors de ce CDAS.

L'idée d'une allocation de rentrée scolaire sera donc rediscutée pour les années à venir. Pour 2014, il est prévu une sortie intergénérationnelle à la journée, ainsi que la réservation d'une salle de théâtre pour un spectacle.

Bilan des conférences de santé publique

Les conférences organisées cette année (sur la retraite et le mal de dos) ont rencontré un franc succès. Tous les diaporamas sont sur le site de la délégation.

Les organisations syndicales se sont réjouies du nombre important de collègues qui ont assisté à la séance sur la retraite à Saint-Nazaire. Elles réclamaient en effet la tenue d'une conférence décentralisée depuis plusieurs années. L'initiative devrait être renouvelée d'ici deux à trois ans.

Une conférence organisée conjointement avec la mutuelle des Finances, et portant sur la santé et l'activité physique en lien avec le travail est prévue à l'automne. Enfin, suite à la demande des organisations syndicales, une conférence sur la qualité de vie au travail pourrait être proposée. Cette dernière serait animée par Mme Lehongre, dont les interventions précédentes ont été très appréciées.

La délégation a souligné les difficultés auxquelles elles faisaient face pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés par les membres du CDAS. Difficultés compréhensibles dans le cadre des suppressions d'emplois qui frappent également les services sociaux.

Nos représentants restent à votre disposition pour tout complément

Vos représentants au CDAS :

Marianne Gautier – DRFIP 44 – 02.51.12.85.53 - Yvic Kergroach – DiSI Ouest – 02.51.72.34.83